

Consommateurs et éleveurs de bovins face à la problématique du bien-être animal

DOCKES A.C. (1), KLING-EVEILLARD F. (1), JACQUINOT M. (2), BECHE J.M. (3)

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12, anne-charlotte.dockes@inst-elevage.asso.fr et florence.kling-eveillard@inst-elevage.asso.fr

(2) GEM, 58 A rue du Dessous des Berges, 75013 Paris, jacquinot.gem@wanadoo.fr

(3) CNE - FNPL, 42 rue de Châteaudun, 75314 Paris cedex 09, jean-marc.beche@fnpl.fr

RESUME – La question du bien-être animal occupe une place croissante dans les débats entre l'agriculture et la société comme dans les réglementations. De nombreuses questions se posent, comme de disposer de méthodes fiables et efficaces d'évaluation du bien-être dans les élevages, de savoir s'il est souhaitable d'accroître les exigences bien-être pour tous les éleveurs, s'il vaut mieux développer des démarches de qualité se distinguant sur la question du bien-être animal, etc. Pour y répondre, différents travaux de recherche récents cherchent à analyser les points de vue des éleveurs, des consommateurs ou citoyens et des scientifiques. Dans cet article nous proposons une analyse croisée des représentations des éleveurs de bovins et des consommateurs, à partir principalement d'entretiens individuels et de groupes. Les points de vue des éleveurs et consommateurs se rejoignent souvent, en particulier autour du rôle essentiel de l'éleveur pour assurer le bien-être des animaux. Il doit leur être attentif tout en leur fournissant de conditions d'élevage satisfaisantes. Les uns et les autres estiment que les réglementations sont nécessaires pour éviter les abus et ne voient pas l'intérêt de mettre en place une segmentation de produits sur le seul domaine du bien-être animal à la ferme. Celui-ci est considéré par les éleveurs comme le produit évident d'une conduite d'élevage « normale ». Pour les consommateurs il est présent de façon implicite dans la notion de produit de qualité. Ils insistent sur la qualité de l'alimentation, sur l'absence d'attache des animaux, sur la nécessité de garder le veau avec sa mère. Favoriser le dialogue entre éleveurs et consommateurs a pour but d'améliorer la connaissance et la reconnaissance mutuelle. Des expériences en cours permettent d'en préciser les conditions et les modalités, notamment autour d'actions de communication et d'information du public.

Consumers and cattle farmers face the issue of animal welfare.

DOCKES A.C. (1), KLING-EVEILLARD F. (1), JACQUINOT M. (2), BECHE J.M. (3)

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12, anne-charlotte.dockes@inst-elevage.asso.fr

SUMMARY – The animal welfare issue is more and more central both within the debates between the agricultural world and the global society, and in the regulations. Some of the main issues are to build relevant tools to assess the level of animal welfare on farms, to know whether it is more relevant to improve animal welfare on every farm, or to develop quality schemes with welfare specifications... To tackle these issues several research projects are being carried out. They study the points of view of farmers, consumers and scientists. In this paper, we compare the attitudes and opinions of cattle farmers (dairy, beef and veal farmers) and consumers, based on the findings of face to face and group interviews. Both groups often share the same analyses. They agree on the central role of the farmer, that of guaranteeing the welfare of his animals. He must look after them and offer them satisfactory living conditions. They feel that regulations are necessary to avoid mistreatment and that quality schemes exclusively based on animal welfare specifications on farm are unnecessary. Cattle farmers consider animal welfare as the natural result of "normal" farming practices. As for consumers, animal welfare is implicitly a part of all quality products. They focus on the quality of animal feed, the absence of tethering and the need for the young calf to be with its mother. The farmers did not mention this last aspect. Developing communication between farmers and consumers should improve mutual knowledge, understanding and acceptance. Better communication is a frequent demand of both groups. Current experiments will hopefully find ways of improving this dialogue.

INTRODUCTION

Au niveau européen et de plus en plus national, la question du bien-être animal occupe une place croissante dans les débats entre l'agriculture et la société comme dans les réglementations ou les programmes de recherche. Comment disposer de méthodes fiables et efficaces d'évaluation du bien-être dans les élevages ? Est-il souhaitable d'accroître les exigences bien-être pour tous les éleveurs, ou vaut-il mieux développer des démarches de qualité se démarquant sur la question du bien-être animal ?

Pour contribuer à répondre à ces questions, différents travaux de recherche, études et sondages récents cherchent à prendre en compte les points de vue des éleveurs, des citoyens, des législateurs et des scientifiques. Les disciplines zootechniques, philosophiques, ethnologiques, sociologiques, juridiques sont concernées.

Dans cet article nous nous focaliserons sur une analyse croisée des représentations des éleveurs de bovins (producteurs de lait, de viande et de veaux de boucherie) et

du grand public, au niveau français et européen, à partir d'une étude bibliographique et de nos propres travaux conduits depuis quelques années. Nous nous intéresserons avant tout au point de vue du « consommateur » car le matériel dont nous disposons a surtout été construit dans cette logique. Mais nous n'oublierons pas complètement celui du « citoyen », sachant que ces points de vue sont souvent difficiles à différencier et parfois contradictoires.

La prise en considération des points de vue des éleveurs est d'une part un moyen d'améliorer le bien-être des animaux et d'autre part de s'assurer de la recevabilité des outils de diagnostic, de conseil et de formation qui pourront leur être proposés.

S'intéresser au point de vue des consommateurs doit permettre tout d'abord d'adapter les méthodes d'élevage à ce qu'ils jugent acceptable d'un point de vue éthique, ensuite de bâtir des méthodes d'évaluation du bien-être qui aient un sens à leurs yeux, et enfin d'estimer leur intérêt potentiel pour des démarches qualité intégrant des critères de bien-être animal.

En outre il s'agit pour nous de poser les bases d'un dialogue renforcé entre éleveurs et citoyens. L'objectif est d'une part de favoriser la compréhension par le public des plaisirs et contraintes du métier d'éleveur et, d'autre part, la prise en compte par les éleveurs des points de vue et attentes du public.

Après une description du contexte dans lequel se positionne cette communication, puis de nos méthodes de travail, nous analyserons le point de vue des éleveurs de bovins et des consommateurs sur un certain nombre de sujets clés autour de la problématique du bien-être. Nous discuterons ensuite l'opportunité et les modalités du développement de la communication entre acteurs.

1. LE CONTEXTE : ELEVEURS ET CONSOMMATEURS, DEUX ACTEURS CLES SUR LA QUESTION DU BIEN-ETRE ANIMAL

Différents acteurs interviennent dans les débats actuels autour du bien-être animal. Les associations de protection animale se donnent pour mission de faire connaître la « face cachée » de l'élevage et de veiller au respect et à l'évolution des réglementations dans le sens d'une plus grande protection des animaux (Lamine, 2006). Elles jouent un rôle important au niveau européen, tant à la commission qu'au Conseil de l'Europe.

Les législateurs quant à eux interviennent d'abord au niveau communautaire, souvent à partir de travaux conduits dans le cadre du Conseil de l'Europe. Ils ne remettent pas en cause la légitimité pour l'homme à utiliser les animaux, en lui offrant des conditions de vie, de déplacement, d'abattage « acceptables ». Le bien-être animal constitue selon plusieurs auteurs un « idéal européen » parmi d'autres (Conseil de l'Europe, 2006). Jusqu'à présent l'administration française se situe plutôt dans une logique de transcription et d'application des règles communautaires sans en accroître les exigences (ce que font d'autres pays).

Le législateur confie à des scientifiques et / ou des experts la tâche de définir les conditions d'élevage acceptables et les indicateurs pour en juger (Mounier *et al.*, 2007). Ils mettent l'accent sur trois types de définitions (Capdeville, 2002) : l'absence de souffrance (Dawkins, 1983), la satisfaction des besoins fondamentaux de l'animal (*Farm Animal Welfare Council*, 1992), la capacité d'adaptation des animaux (Broom, 1991).

Deux types d'acteurs, n'interviennent pas directement dans le débat : les éleveurs et les consommateurs. Nous proposons ici une synthèse de leurs points de vue afin de poser les bases d'un dialogue plus fructueux.

Les consommateurs sont interrogés par le biais de sondages (notamment l'Eurobaromètre) et de travaux de recherche. Ils agissent par leurs comportements d'achat.

Les éleveurs jouent un rôle clé en ce qui concerne le bien-être des animaux. De nombreux travaux montrent clairement qu'il existe un faisceau de corrélations positives entre les attitudes des personnes qui s'occupent des animaux d'élevage, leurs comportements, et l'état de bien-être comme les performances zootechniques des animaux (voir les travaux réalisés ou synthétisés par Hemsworth, 2003). Boivin *et al.* (2003) insistent sur les conséquences positives d'un comportement attentif de l'homme également pour sa propre sécurité, pour la maîtrise technique de son élevage et plus généralement pour son confort ou sa satisfaction au travail (Hemsworth, 2003).

2. MATERIEL ET METHODES

Cette synthèse s'appuie tout d'abord sur nos propres travaux conduits entre les années 2000 et 2007, dans le cadre de plusieurs projets inter-organismes financés sur l'enveloppe de recherche de l'ACTA (Dockès et Kling, 2005 et 2007, Brûlé *et al.*, 2007), et dans le cadre du projet *Welfare Quality* (Kjaernes *et al.*, 2007). Ces travaux ont porté sur l'analyse des représentations et des attentes des éleveurs et des consommateurs vis-à-vis du bien-être animal. Ils s'appuient sur la réalisation d'entretiens semi-directifs approfondis, individuels ou collectifs.

Notre communication se base ensuite sur une synthèse bibliographique de recherches conduites par des sociologues et des ethnologues sur les relations entre l'homme et l'animal.

Nous utilisons également les résultats de sondages conduits auprès de consommateurs de différents pays européens dans le cadre de la commission européenne, du projet *Welfare Quality* ou au niveau national.

Les représentations sociales des éleveurs comme des consommateurs concernant le métier d'éleveur, l'animal et le bien-être animal constituent notre objet d'étude. Nous considérerons les représentations comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique » (Jodelet 1989), les représentations pouvant conduire à l'existence de normes sociales. Pour appréhender ces représentations, nous avons utilisé les méthodes d'entretiens semi-directifs approfondis, individuels ou collectifs (Blanchet et Gotman, 1992), issues des démarches sociologiques. Les entretiens semi-directifs laissent aux personnes enquêtées la possibilité d'une part d'exprimer leur point de vue en réponse à des questions ouvertes très larges et, d'autre part, d'organiser leur discours en abordant les différents thèmes dans l'ordre qu'elles souhaitent. Il s'agit d'enquêtes qualitatives, ayant un souci de prise en compte de la diversité des systèmes d'élevage ou des catégories socioprofessionnelles et des points de vue, mais sans représentativité statistique.

En ce qui concerne les éleveurs de bovins, nous avons conduit une première série d'enquêtes dans les années 2000-2001, dans le cadre d'un programme de recherche financé par l'ACTA (Dockès et Kling, 2005). Nous avons ensuite réalisé une soixantaine d'entretiens au cours de l'année 2005-2006 dans le cadre du projet *Welfare Quality* (Bertin *et al.*, 2006), (Kjaernes *et al.*, 2007). Ces enquêtes nous ont permis de rencontrer quatre-vingt dix éleveurs de bovins en France dans des régions et des systèmes de production très diversifiés.

Pour les consommateurs, nous avons conduit deux entretiens collectifs auprès d'une vingtaine de consommateurs sur leur vision de l'élevage bovin et du bien-être animal, dans le cadre d'un projet ACTA (Brûlé *et al.*, 2007). Nous avons aussi bénéficié d'une analyse détaillée de sept entretiens de groupe réalisés dans le cadre du projet *Welfare Quality* (Poulain *et al.*, 2007).

Tous ces entretiens ont donné lieu à des analyses de contenu. Celle-ci est définie comme « l'analyse des propos tenus par les personnes interrogées, par rapport aux objectifs qui ont motivé leur recueil » (Ghiglione et Mathalon 1998). La méthode d'analyse que nous avons utilisée consiste à répartir le contenu des propos recueillis selon des catégories thématiques et des catégories d'analyse (rubriques selon lesquelles chaque thème peut être analysé). Nous réalisons

ensuite des synthèses thématiques (ce que disent les personnes enquêtées sur chaque thème) et typologiques (quels sont les principaux groupes qui se distinguent par leurs discours et leurs attitudes vis-à-vis de l'animal et du bien-être animal).

3. RESULTATS : DES POINTS DE VUE SOUVENT CONVERGENTS ENTRE ELEVEURS ET GRAND PUBLIC

3.1. LE BON ELEVEUR EST ATTENTIF A SES ANIMAUX

3.1.1. Selon les éleveurs : aimer ses animaux, savoir les observer et avoir de bons résultats.

Comme nous l'avons développé dans un précédent article (Dockès et Kling 2007), la relation à l'animal constitue l'un des éléments clés de la définition du métier d'éleveur, et l'un des points centraux de différenciation entre éleveurs. Le plus souvent les éleveurs décrivent le « bon éleveur » comme celui qui est proche de ses animaux, qui les aime, qui sait en prendre soin et est attentif à leurs besoins, qui les connaît et les reconnaît : « C'est d'abord un gars qui est bien dans sa tête, qui aime ce qu'il fait, qui aime ses animaux, qui va avoir l'œil aussi... souvent, je crois que c'est dans soi quand même » (laitier). Ce bon éleveur est également compétent sur la connaissance des lignées d'animaux : « C'est le gars capable de dire, même si deux veaux se ressemblent : celui-là, il a tel taureau pour père et cet autre, c'est le fils d'un père différent. J'ai un voisin, il n'est pas capable de reconnaître ses propres bêtes. » (naisseur)

Passer du temps avec les animaux, savoir les observer pour déceler et interpréter tout un ensemble de signes, « avoir l'œil » est une des aptitudes fondamentales requises par le métier d'éleveur « C'est déjà d'avoir l'œil ! Que celui qui arrive dans un bâtiment comme ce matin, vous avez cent vingt bêtes, faut que ... dans les deux-trois minutes qui suivent qu'il ait fait le tour, » (laitier). Baïchi (2005 et 2007) souligne que la relation de l'homme avec l'animal n'est pas donnée à tous et nécessite l'œil spécifique de l'éleveur, qui vient à la fois de l'observation, de l'expérience et du plaisir.

Pour la plupart de nos interlocuteurs le « bon éleveur » est aussi celui qui sait manipuler les animaux, dont le calme agit sur eux et facilite les manipulations. L'interaction entre l'éleveur et ses animaux, en particulier l'influence de l'éleveur sur le comportement de ses animaux, est perçue comme forte.

Une autre définition, mise en avant par les éleveurs, repose sur les capacités de l'éleveur dans le domaine de la production et des résultats économiques. Il est intéressant de noter que cette attitude est plus fréquente chez ceux qui regrettent de n'avoir pu exercer un autre métier ou chez qui l'animal n'est pas central dans le choix du métier. « Dans les revues comme la France Agricole, ils disent que pour être un bon éleveur, il faut être attentionné avec les animaux. Pour moi, c'est pas ça. Le bon éleveur, c'est celui qui sort un bon résultat. (...) Si le résultat est là, c'est que les animaux sont soignés comme il faut. (...) » (naisseur).

3.1.2. Les consommateurs distinguent le « bon » et le « mauvais » éleveur.

Les consommateurs expriment des avis relativement homogènes : un bon éleveur produit de belles bêtes,

heureuses. Il gère une exploitation rentable et s'épanouit dans son travail. Les consommateurs mettent en avant trois aspects du bon élevage. L'alimentation qui doit surtout être « naturelle » : « les bêtes sont bien nourries avec des céréales naturelles... Elles n'ont pas d'hormones, pas de piqûres ... elles reçoivent des aliments naturels, sans OGM, sans hormones, sans farines animales ... ». Le bon éleveur doit ensuite permettre à ses animaux de sortir et d'avoir suffisamment d'espace : « Des animaux au grand air, en pleine nature, qui ne sont pas les uns sur les autres ... ». Enfin ils reconnaissent le bon éleveur au fait qu'il produit des animaux de qualité, reconnus, dans des régions réputées : « Il va au Salon de l'agriculture, a de belles bêtes qui viennent de régions reconnues comme le Limousin ». En fait les consommateurs décrivent deux types de bons élevages : d'une part l'élevage « libertaire », proche de la nature, voire de l'état sauvage et d'autre part l'élevage « soigné » respectant des normes sanitaires, d'hygiène et de soin rigoureuses et offrant suffisamment d'espace aux animaux.

Les consommateurs sont également prolixes lorsqu'ils parlent du « mauvais éleveur » et du « mauvais élevage » (Brûlé *et al.*, 2007), c'est d'ailleurs ce qui les distingue le plus des éleveurs qui évoquent peu cet aspect, sauf en terme d'abus. Le mauvais éleveur est d'abord défini par ses animaux : « sales, efflanqués, mal nourris ». Le « mauvais éleveur » est vu comme une personne négligente, ne prêtant pas attention à ses animaux.

Mais les consommateurs dessinent un autre profil du mauvais éleveur, celui qui pratique « l'élevage industriel », où les animaux sont entassés en grand nombre, à l'intérieur, sans accès à l'air libre, sans lumière du jour, et où on les épuise avec pour seul objectif de maximiser production et rentabilité. Ce type d'élevage est d'abord associé aux productions de granivores (Te Velde *et al.*, 2002, Lamine, 2006) et est assez bien illustré dans l'imaginaire du public par le film « *Chicken Run* » (2000). Cet élevage industriel est également partiellement associé à l'image de l'élevage de veaux de boucheries et de vaches laitières (Brûlé *et al.*, 2007) : « La laitière est épuisée, on l'a épuisée jusqu'à la moelle ».

3.2. LA QUALITE DE LA RELATION AVEC L'ELEVEUR ET LA SATISFACTION DES BESOINS MISES EN AVANT DANS LA DEFINITION DU BIEN-ETRE

Pour les éleveurs, l'animal d'élevage existe parce qu'il produit ; pour procurer un revenu. Pour certains, choisir d'être éleveur c'était d'abord choisir de vivre avec les animaux, et cette présence des animaux est associée à la nécessité d'en tirer un revenu.

C'est une différence fondamentale avec les consommateurs pour lesquels l'animal d'élevage est soit assimilé à un animal familier et très « personnifié » (Te Velde, 2002) soit plus directement comparé à ses produits et directement assimilé à la viande, pour le veau par exemple (Veissier et Chambres, 1999).

Tous les éleveurs reconnaissent avoir des satisfactions avec leurs animaux, et apprécient notamment d'être reconnus par eux. Ils sont attentifs à leur souffrance potentielle, ils repèrent et décrivent des individualités, des « tempéraments » différents d'un animal à l'autre, qui se traduisent dans des comportements différents.

De nombreux éleveurs reconnaissent éprouver de l'attachement voire même de l'affection pour leurs animaux, ou du moins pour certains. De façon nette, cette relation privilégiée s'établit, avec des animaux qu'on va côtoyer pendant plusieurs années, qui vont prendre place dans une lignée, qu'on va nommer, reconnaître ensuite visuellement, à qui on va attribuer un tempérament. Il s'agit d'animaux reproducteurs, notamment les vaches. « On les aime nos bêtes, forcément, mais je crois que d'une part c'est déjà notre gagne-pain, pour moi c'est ça. Puis si en plus on a, je dirais, une certaine affection pour nos bêtes c'est mieux quoi. Pour moi c'est déjà quand même le côté rentabilité, parce que c'est vrai, c'est bien beau d'élever des vaches mais si elles ne rapportent rien du tout ... » (laitier)

Les éleveurs engraisseurs en revanche reconnaissent spontanément ne pas avoir de contacts individualisés ni de relation d'attachement avec des animaux anonymes au sein du lot (il n'y a pas ici de notion de troupeau). Comme si la manipulation des animaux était un des vecteurs à partir duquel se crée et se maintient ce rapport affectif.

3.2.1. Le bien-être animal vu par les éleveurs : une vision très globale avant la prise en compte de différents besoins

Le terme de bien-être animal est rarement utilisé spontanément par les éleveurs de bovins, qui, à propos de leur travail quotidien avec les animaux, se réfèrent plus facilement au confort de l'animal, parlent de leur relation à l'animal ou plus globalement du statut qu'ils lui confèrent. Les éleveurs disent souvent se baser d'abord sur une appréciation globale, à l'échelle du troupeau ou du lot d'animaux. « Ça ne bouge pas, c'est calme, ça repose, on sent que là le lait se fabrique... » (éleveur laitier)

Ils évoquent ensuite divers besoins, les besoins nutritionnels, ceux liés aux conditions de l'environnement physique, les aspects sanitaires et les besoins « psychologiques » (en particulier l'absence de peur et d'anxiété) comme complémentaires pour que l'animal soit bien.

Le confort de l'animal, lié à la qualité de son environnement physique, est ainsi cité, et les évocations se situent souvent entre empathie et anthropomorphisme, l'éleveur vivant lui-même très fort les situations d'inconfort de ses animaux. Sont notamment évoqués le paillage, qui va souvent avec l'idée de permettre aux animaux d'être au propre, et les conditions d'ambiance en bâtiment en lien avec la ventilation. Plusieurs éleveurs évoquent la surface par animal. « Des m² par vache, la surface bétonnée, la ventilation, il faut qu'elles soient aussi bien que nous ». (laitier). « C'est plus beau de voir des vaches propres, c'est comme dans une maison, c'est plus agréable une maison propre... » (laitier).

La question de « l'enfermement » ou de l'attache des animaux a été souvent évoquée de façon spécifique. Ainsi dans les zones de montagne, la majorité des éleveurs loge ses vaches dans une stabulation entravée, et l'hivernage dure près de six mois. La proximité physique avec les animaux, que ce type de logement entraîne, est mise en avant comme un avantage par les éleveurs qui considèrent qu'ainsi ils voient mieux chacun de leurs animaux, et peuvent donc mieux les suivre.

En zone de plaine ou lorsque les éleveurs utilisent des stabulations libres ils mettent en avant la liberté de mouvement offerte aux animaux comme un facteur essentiel

pour leur confort. Ils soulignent que les animaux doivent être bien logés, avec assez de place en hiver, dans le bâtiment.

La plupart des éleveurs insistent ensuite sur l'importance pour les animaux de sortir dehors, à la belle saison. « Elles sont bien dehors, une vache se plaît dehors. A la belle saison quand elles ont le choix entre dormir dehors et à l'intérieur, elles dorment toujours dehors... Au printemps, elles sont folles, elles attendent ça avec impatience... Mais elles rentrent bien en hiver, elles savent qu'il y a l'alimentation, elles sont paillées, rabotées tous les jours, bien au sec, elles ont une bonne qualité d'alimentation » (laitier).

Les éleveurs en système biologique mettent particulièrement l'accent sur les conditions naturelles d'élevage : « Il faut se rapprocher au maximum des conditions naturelles de vie ». Les éleveurs évoquent les besoins psychologiques des animaux, l'absence de peur et d'anxiété, et toujours comme étant en interaction étroite avec l'éleveur et ses façons de faire. Ils considèrent que la relation éleveur / animal constitue, de ce point de vue, un facteur de bien-être animal. « Pour moi, le plus important pour que les bêtes soient bien, c'est la façon de les élever. Il ne faut pas de stress. (...) Plusieurs chauffeurs m'ont fait la réflexion : quand on vient charger des bêtes chez toi, il n'y a pas de problèmes. Une bête, elle voit comment on est avec elle, si on est brutal elle aura peur et ne se laissera pas manipuler facilement. » (naisseur engraisseur).

Les éleveurs de bovins se retrouvent donc sans difficultés dans la définition des « *five freedoms* » du FAWC (1992) : absence de faim et de soif, absence de maladie ou de blessure, présence d'abris appropriés, absence de peur ou de stress, possibilité d'exprimer des comportements « normaux » pour l'espèce. Elles sont accessibles selon eux par des conditions d'élevage appropriées (bâtiments, équipements, etc.) mais aussi par des pratiques et des savoir-faire de l'éleveur lui-même.

L'argument de la performance zootechnique revient souvent comme une évidence pour justifier de la prise en compte des besoins : un animal ne produit que s'il est bien, dans de bonnes conditions.

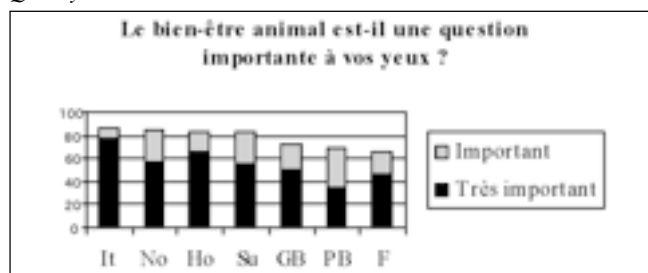
Mais il apparaît également que pour l'éleveur, prendre en charge le bien-être des animaux c'est aussi se sentir mieux lui-même en tant qu'éleveur, du fait de la communication qui existe avec les animaux. « Quand j'arrive dans le troupeau, la vache qui va se lever en s'étirant, c'est qu'elle est bien. Du coup, moi aussi je m'étire. » (naisseur engraisseur)

3.2.2. Le bien-être animal vu par les consommateurs : un sujet qui les intéresse, sans les inquiéter

D'une manière générale les consommateurs européens expriment un intérêt pour les questions du bien-être animal lorsqu'on leur pose directement la question. Ainsi dans leurs réponses à l'Eurobaromètre de mars 2007 (*European Commission, 2007*) ils attribuent une note moyenne de 8 sur 10 à la question de l'importance qu'ils accordent à la protection du bien-être des animaux de ferme.

Dans l'enquête quantitative réalisée auprès de mille consommateurs dans chacun des sept pays européens participant au projet *Welfare Quality* (Kjaernes *et al.*, 2007) le niveau d'intérêt pour le bien-être animal semble également élevé comme le montre la figure 1, mais de façon variable selon les pays, et relativement plus bas en France (et aux Pays Bas) qu'ailleurs.

Figure 1 : Résultats du sondage réalisé dans le cadre de *Welfare Quality*



En revanche, toujours selon le même sondage, les citoyens européens n'expriment que peu d'inquiétude quant au niveau de bien-être des animaux, excepté en ce qui concerne leur transport et leur abattage. Dans un sondage national réalisé par le CSA (2006) pour le compte du CIDIL et de la FNPL les citoyens expriment d'ailleurs leur confiance vis-à-vis des éleveurs laitiers qu'ils considèrent à plus de 80 % comme des « gestionnaires modernes qui restent attachés à leurs animaux ». Les personnes interrogées estiment d'ailleurs à plus de 80 % que le bien-être des vaches laitières s'est amélioré au cours des dernières années.

Questionné sur ce qui caractérise le « mauvais » élevage et le « bon élevage », relancé sur l'état de l'animal dans l'un et dans l'autre cas, aucun des consommateurs n'utilise spontanément le terme de bien-être animal. Lorsqu'on les interroge ensuite sur les critères qui définissent un bon niveau de bien-être animal (Brûlé *et al.*, 2007) ils mettent spontanément en avant de nombreux critères qui ont trait aux conditions de vie des animaux et portent plutôt sur les moyens mis en œuvre par les éleveurs que sur les résultats sur l'animal. Ils évoquent tout d'abord des aspects liés au comportement de l'éleveur comme le « respect » ou « l'amour » de l'animal, l'éleveur qui parle à ses animaux ou les protège. Ils soulignent ensuite l'importance du respect des besoins fondamentaux de l'animal : une alimentation de qualité et en quantité suffisante et l'absence de stress. Ils insistent aussi sur la possibilité pour le veau de « vivre en famille, ne pas être séparé de ses cousins ».

Ils distinguent ensuite la période estivale pour laquelle ils insistent sur la nécessité d'un élevage en plein air avec suffisamment d'espace pour les animaux, sur la qualité de l'herbe, la présence d'eau et d'ombre, la tranquillité. Pour la période hivernale ils mettent en avant le fait que l'animal doit être à l'abri et ne doit pas être attaché en permanence. Le bâtiment doit être propre, mais sans excès : « avec beaucoup d'hygiène, propre, mais pas aseptisé comme un hôpital. Ca doit rester naturel ».

3.3. LA CONNAISSANCE ET L'IMAGE DES RÉGLEMENTATIONS

Les consommateurs connaissent très peu l'existence de réglementations sur le bien-être animal. Ils estiment qu'il est indispensable que les mauvais traitements soient repérés et punis mais ne savent pas quel est le contenu des textes réglementaires ni quelles sont les exigences minimales en terme de bien-être, et ne se prononcent pas sur ce qu'ils devraient être. Les aspects qu'ils mettent spontanément en avant sont la liberté de mouvement des animaux et la possibilité pour ceux-ci d'aller à l'extérieur. En élevage bovin, le fait d'attacher les animaux toute l'année ou de ne pas leur permettre un accès au pâturage à la belle saison leur semble à proscrire.

Dans les sondages auprès des consommateurs (Eurobaromètre 2007) un fort consensus se dégage (89 %) quant à la nécessité d'imposer les mêmes normes aux produits importés qu'à ceux qui sont originaires de l'Union. Les consommateurs comprennent très bien les arguments commerciaux qui peuvent être avancés pour justifier tel ou tel type de système et éprouvent alors des difficultés et un malaise pour se positionner. « Je sais que pour faire du veau blanc, comme les Français l'aiment, on doit le mettre dans des conditions très artificielles et donc c'est un peu contradictoire avec ce qu'on vient de dire : le veau blanc va être excellent mais c'est très artificiel ».

Les éleveurs partagent le souhait d'une réglementation qui repère et punisse les abus ou la maltraitance vis-à-vis des animaux. Ils citent tous quelques rares exemples qui nuisent fortement à l'image de l'ensemble des éleveurs. Les éleveurs pensent comme les consommateurs que les mêmes normes doivent être appliquées aux produits importés et soulignent également que la réglementation devrait être identique dans tous les pays de l'Union. Ils ont parfois l'impression que la France est plus exigeante que d'autres pays européens : « Nous on veut être plus blanc que blanc », « les bêtes sont mieux installées que les éleveurs », ce qui n'est pas conforme au contenu effectif des réglementations. Les éleveurs de veaux de boucherie qui sont confrontés depuis une quinzaine d'années à des normes précises en matière de bien-être connaissent bien la réglementation sur leur production. Les autres éleveurs de bovins sont relativement peu informés du contenu réglementaire. Ils commencent à en prendre connaissance depuis 2007 au travers de la mise en œuvre de la conditionnalité des aides PAC. Ils font en outre très peu la différence entre ce qui relève de démarches auxquelles ils adhèrent (Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, labels, etc.) et la réglementation. Les points les plus souvent cités par les éleveurs sont ceux sur lesquels ils ont récemment été sensibilisés. Ainsi, les producteurs de veaux s'expriment spontanément en priorité sur les cases collectives et l'interdiction de l'attache ou de la muselière. Les autres citent essentiellement les bonnes conditions de logement, le transport réglementé vers l'abattoir, une alimentation saine et l'accès à de l'eau propre, des gestes humains calmes et respectueux.

Même s'ils connaissent mal ou pas du tout la réglementation générale sur le bien-être ils expriment souvent une opinion à son sujet. Une partie des éleveurs trouve celle-ci trop stricte ou inadaptée. La critique porte essentiellement sur le manque de connaissances pratiques les personnes qui prennent des décisions. « Y a des fois quand ils pondent des directives on se demande si ceux qui les ont pondues ont travaillé dans des élevages, vraiment ». D'autres éleveurs considèrent que les règles imposées sur le bien-être sont légitimes et suffisantes.

Plusieurs éleveurs en production biologique critiquent le choix de leur filière de s'interdire à terme l'étable entravée. D'autres en revanche souhaiteraient voir s'appliquer à tous les éleveurs le volet bien-être animal du cahier des charges de la production biologique.

Il est intéressant de noter à partir de l'exemple des veaux de boucherie (Dockès et Kling 2007) que la mise en place de normes réglementaires nouvelles a parfois été l'occasion d'une évolution profonde dans les représentations de leur métier par les éleveurs. Ainsi les éleveurs de veaux de métier

boucherie ont dû mettre leurs bâtiments et leurs façons de produire aux normes sans avoir toujours bien compris les enjeux en terme d'amélioration du bien-être des veaux. Ils se déclarent globalement satisfaits des changements induits, pour leurs animaux mais aussi pour eux mêmes. Parmi ceux qui sont allés le plus loin, installant leurs veaux en grands groupes sur paille, plusieurs ont d'ailleurs souligné que le changement de système s'était accompagné d'un changement complet de métier. Ils sont passés d'un statut d'ouvrier exécutant à un statut d'éleveur. Ils ont le sentiment d'avoir mieux pris en compte ce que la société attendait d'eux, et se sentent mieux dans leur métier. « J'ai choisi ce système (distributeur d'aliments liquides, élevage sur paille), il permet de voir nos veaux. C'est un autre métier, complètement différent. Pendant vingt-cinq ans on était comme une machine. Le boulot c'était quatre-cinq heures à mettre du lait dans des seaux. Autant être avec les veaux pendant ce temps. Les veaux sont contents, c'est autre chose, une qualité de travail pour l'éleveur, comme pour les bêtes... Et puis on est fiers d'ouvrir notre élevage, de montrer ce qu'on fait ».

3.4. PLACE DU BIEN-ETRE DANS LES DEMARCHES QUALITE

3.4.1. Les éleveurs sont peu convaincus de la pertinence d'une segmentation spécifique sur le bien-être

La plupart des éleveurs de bovins français rencontrés dans le cadre du projet *Welfare Quality* (Bertin *et al.*, 2006) connaissent la démarche qualité dans laquelle ils sont engagés et les principales contraintes imposées. Leurs motivations à s'engager portent sur les notions de revenu, d'image auprès du consommateur et de satisfaction de l'éleveur à produire dans le respect de ses convictions. Le bien-être animal apparaît parmi les motivations des éleveurs en production biologique.

Les éleveurs sont en grande majorité peu convaincus par la capacité du bien-être à segmenter à lui seul le marché pour diverses raisons. Selon eux tout d'abord, le bien-être ne constitue pas un gage de qualité palpable. Il ne se traduit pas par un meilleur goût ou un aspect visuel plus attrayant, il est donc difficile de fidéliser une clientèle sur ce critère, hormis les quelques consommateurs déjà convaincus : « les gens ne vont pas payer plus cher pour une vache bichonnée ». Les éleveurs estiment d'autre part que le bien-être est déjà partie intégrante de la conduite respectueuse de base vis-à-vis des animaux. Il ne croient pas en la création d'une certification bien-être et pensent qu'il serait plus utile de renforcer ce critère dans les certifications déjà existantes.

Pour les éleveurs en production biologique, le bien-être existe déjà sur le marché à travers leur démarche, il n'est donc pas nécessaire de créer un signe supplémentaire dans ce sens : si le consommateur est sensible au bien-être animal, il se tournera naturellement vers la production biologique.

Pour une minorité d'éleveurs toutefois, le bien-être animal peut constituer un élément différenciant vis-à-vis d'autres pays européens mais aussi un élément de clivage entre production industrielle et production traditionnelle.

3.4.2. Les consommateurs considèrent que le bien-être doit faire partie des signes de qualité

Au cours des entretiens collectifs réalisés dans le cadre du projet *Welfare Quality* (Poulain *et al.*, 2007) comme par nos soins (Brûlé *et al.*, 2007), les consommateurs ont exprimé

leur conviction qu'il existe un lien très net entre la qualité de la viande et les conditions de vie de l'animal. Une bonne viande est produite par un animal qui n'est pas stressé et qui pâture tranquillement de l'herbe pendant une vie d'une durée suffisamment longue. Une vache heureuse produira « évidemment » une bonne viande. Les consommateurs réfutent catégoriquement les arguments techniques qui pourraient contredire cette affirmation.

Ils distinguent tout d'abord la maltraitance et le bien-être : tous les actes de maltraitance provoquant une souffrance de l'animal doivent être condamnés et réprimés par les pouvoirs publics : on est dans le registre de l'inadmissible et non du signe de qualité. Les consommateurs répugneraient à manger une viande d'un animal ayant souffert, apparemment pour deux raisons : crainte de consommer une « viande souffrante » et refus de cautionner un certain type d'élevage.

Les labels rouges et la production biologique sont relativement connus des consommateurs qui leur associent une image de qualité supérieure. Ils associent également la bonne viande à la notion de « race à viande ». Ils distinguent alors les « vaches laitières » vues comme plus stressées, voire épuisées par le fait qu'on les traite deux fois par jour, et les « races à viande » paisibles et élevées à l'herbe. Notons que cette distinction n'est pas toujours très claire, les consommateurs définissant souvent les « races à viande » comme les veaux des « vaches laitières ».

Une différence importante est également faite entre le veau sous la mère et le veau de « batterie ». Les conditions d'élevage ne sont pas très bien définies, mais le fait de séparer le veau de sa mère est mal perçu du consommateur. L'image de la production de veaux souffre également du fait que les veaux sont des animaux abattus jeunes, ce qui est considéré comme immoral.

De façon générale, les consommateurs estiment donc que les labels de qualité devraient concerner le bien-être animal à la fois par devoir moral et par nécessité technique (relation étroite entre bien-être et qualité organoleptique).

Enfin, la question se pose de savoir si les consommateurs seraient néanmoins sensibles à un label spécifique « bien-être animal ». On observe sur ce point un écart d'appréciation entre les résultats quantitatifs des sondages et les opinions recueillies en groupe avec une approche qualitative. Dans les entretiens collectifs approfondis, les consommateurs interrogés ne voient pas l'intérêt de signes de qualité spécifiques du bien-être animal. Ils s'intéressent à la qualité vue d'une façon globale. En revanche, l'Eurobaromètre (2007) montre plutôt des consommateurs prêts à payer pour des labels bien-être. La différence d'approche et de méthode entre ces deux types d'étude peut probablement expliquer cette différence de résultats : lors d'une enquête rapide par questions fermées, on force le sondé à se positionner, même sur des sujets auxquels il n'a pas vraiment réfléchi avant ; il aura tendance à se montrer maximaliste dans ses attentes et ses exigences et à réagir de façon pulsionnelle (c'est ce qui explique notamment les écarts souvent très importants entre « déclaratif » et « comportemental » et ce qui rend généralement difficile d'anticiper les comportements d'achat à partir d'enquêtes quantitatives). Au contraire dans une réflexion collective de longue durée, le consommateur enrichira le spectre des éléments pris en compte (y compris contradictoires).

Enfin, une dernière question se pose : le consommateur accepterait-il de payer plus cher pour un produit sous signe de qualité général ou spécifique au bien-être animal ? Les séances de groupe traduisent un certain malaise par rapport à cette question : d'un côté les consommateurs ont conscience qu'une amélioration des conditions de vie des animaux doit avoir un coût mais d'un autre côté ils ne sont pas sûrs d'être prêts à payer pour ce surcoût.

Ces réserves ne permettent néanmoins pas de contester la part croissante du bien-être animal dans le discours social ni même peut-être dans des démarches de qualité.

4. DISCUSSION : NECESSITE ET CONDITIONS D'UN DIALOGUE FRUCTUEUX

Les résultats présentés ci-dessus apportent des arguments en faveur de la nécessité d'un dialogue renforcé entre éleveurs et citoyens-consommateurs pour permettre une meilleure compréhension réciproque, et fournissent des éléments sur les conditions et les modalités de ce dialogue.

4.1. QUELS ENJEUX POUR UN DIALOGUE ENTRE ELEVEURS ET CONSOMMATEURS ?

Pour les éleveurs comme pour les consommateurs, le terme de bien-être animal n'est pas utilisé spontanément. Il est cependant associé à des notions différentes pour les deux types d'acteurs, correspondant à deux univers différents.

Pour les éleveurs, parler de bien-être animal, c'est évoquer le vécu quotidien avec les animaux, fait de pratiques, de savoir-faire (grâce à « l'œil » de l'éleveur, l'expérience), d'indicateurs, qui se traduisent dans une appréciation globale de l'état des animaux. Cela renvoie à la relation spécifique, « professionnelle », qui existe entre l'éleveur et ses animaux, et au statut de l'animal d'élevage, qui est là pour produire. D'ailleurs les éleveurs disent souvent que le bien-être est atteint quand l'animal produit bien. Mais cela s'accompagne aussi d'une certaine « culpabilité » pour les éleveurs quant aux conditions de vie des animaux qu'ils élèvent et à la nécessité de les conduire vers la mort. Pour réduire cette dissonance cognitive, définie à la suite de Lendrevie et Lindon (1990) comme la différence, voire l'incohérence entre l'attitude d'une personne (sa façon de penser) et son comportement (sa façon d'agir), des stratégies sont mises en œuvre par les éleveurs. Les éleveurs peuvent être tentés de présenter leurs élevages sous ce qu'ils considèrent être leurs bons côtés. Ceux qui développent des relations d'ordre affectif avec leurs animaux refusent de penser à la mort de l'animal, réforment le plus tard possible certaines vaches, voire s'organisent pour « ne pas être là lorsque le camion vient chercher les animaux qui partent en boucherie ». D'autres à l'inverse, relativement rares chez les éleveurs de bovins, instrumentalisent l'animal, le considèrent le plus possible comme un « objet technique complexe » dont ils gèrent les paramètres et nient ses besoins psychologiques ou comportementaux. Une approche typologique plus détaillée des profils d'attitudes des éleveurs vis-à-vis de leurs animaux est présentée dans Dockès et Kling 2007.

Pour les consommateurs, derrière les conditions de vie des animaux d'élevage c'est ce qu'ils mangent qui est en jeu, d'où leurs inquiétudes. Il leur est plus facile de décrire le mauvais élevage, la maltraitance, ce qu'il faut éviter, plutôt

que de définir le bien-être en lui-même, alors que les conditions d'élevage leur sont mal connues. Ils sont eux aussi concernés par la dissonance cognitive, pour continuer à se nourrir tout en ignorant l'animal vivant, ses conditions de vie et sa mort dans la viande qu'il mange. Comme nous disait l'un d'entre-eux lors d'un entretien collectif « ce serait comme voir des boîtes de raviolis gambader dans une prairie ! », ou un autre « on préfère ne pas y penser lorsqu'on mange de la viande ».

Au travers d'un dialogue il s'agit d'améliorer l'interconnaissance pour aller vers une reconnaissance mutuelle. Elle permettra aux éleveurs de légitimer leur fonction de production, de mieux comprendre et prendre en compte les attentes des consommateurs, et aux consommateurs de faire part de ces attentes et de leurs interrogations, et de se rassurer sur ce qu'ils mangent. Le souhait de dialogue est d'ailleurs directement exprimé par un certain nombre d'éleveurs et de consommateurs.

4.2. METTRE EN ŒUVRE LE DIALOGUE ET LA COMMUNICATION ENTRE ELEVEURS ET CONSOMMATEURS

Toujours dans une stratégie de réduction de la dissonance, et pour passer d'une attitude « on n'a rien à cacher » à une attitude plus proactive « on a quelque chose à montrer », un certain nombre d'expériences de dialogue entre citoyens et éleveurs et d'opérations de formations d'éleveurs ont été conduites. Ainsi Claire Lamine dans le cadre de travaux de recherche (2006) a-t-elle organisé une série de tables rondes à la ferme entre éleveurs, scientifiques et consommateurs pour expliquer les méthodes d'élevage et répondre aux préoccupations des consommateurs.

La Confédération Nationale de l'Élevage a pour sa part lancé en 1999 la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage. Elle vise deux objectifs. Tout d'abord bien faire (et parfois mieux faire), c'est à dire permettre aux éleveurs de progresser sur une série de bonnes pratiques, incluant des objectifs de bien-être animal. Ensuite, d'autre part, de le faire savoir, c'est à dire impulser des bases solides pour une communication autour du métier d'éleveur. La Charte vise alors à rassurer les éleveurs sur ce qu'ils font pour qu'ils puissent communiquer sereinement vis-à-vis du public. Des groupes de réflexion d'éleveurs ont été mis en place dans ce but. Ceux-ci ont été amenés à échanger à partir de travaux d'ethnologues (Baïchi 2007), de philosophes ou d'historiens. Cela leur a permis de mieux formaliser leur propre relation à l'animal et d'être mieux à même d'en parler aux citoyens avec lesquels ils sont en contact. Il s'agit également de leur permettre de comprendre les points de vue et les préoccupations des citoyens pour pouvoir mieux répondre à leurs questions. Plusieurs actions de communication ont ainsi pu être menées (Bèche 2007) : des reportages télévisés, une journée d'échange avec les journalistes sous la tour Eiffel autour de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, un stand « Terres d'Élevage » au salon de l'agriculture 2007, une série de films courts réalisés à partir de témoignages d'éleveurs, etc. On peut ainsi souvent passer d'un stade où les éleveurs se sentent agressés, remis en question par les demandes et les méconnaissances du monde extérieur à un stade d'écoute et de dialogue.

CONCLUSION

L'analyse croisée des points de vue d'éleveurs de bovins et de consommateurs autour du bien-être animal fait apparaître des convergences et des divergences entre eux.

Sur la définition du bon éleveur et du bon élevage, globalement ces deux familles d'acteurs se reconnaissent derrière l'attention à accorder aux animaux et un lien positif entre les résultats techniques et économiques et la qualité de l'éleveur.

Les consommateurs mettent ensuite en avant l'importance de l'alimentation, « naturelle », sans OGM, renvoyant l'élevage à son rôle dans leur alimentation, et rappelant leur propre identification à ce qu'ils mangent. Ils évoquent également des éléments de liberté pour les animaux, de proximité à la nature et d'hygiène. Les éleveurs insistent plus sur leurs compétences dans la surveillance, l'observation et la manipulation des animaux.

Les consommateurs expriment ensuite un fort rejet des systèmes « industriels » alors que les éleveurs évitent en règle générale de se montrer trop critiques vis-à-vis des systèmes qui ne sont pas les leurs. Un certain nombre d'éleveurs de bovins comparent néanmoins la situation de leurs animaux avec celle des élevages de porcs ou de volailles. D'autres mettent en avant leur système herbager.

Sur la définition du bien-être animal, nos deux populations se rejoignent de nouveau, d'abord en n'utilisant pas spontanément le terme de bien-être animal, et en mettant en exergue l'importance de la bonne qualité relationnelle entre l'éleveur et ses animaux, du respect de l'animal par l'éleveur. Ils se retrouvent également dans le nécessaire respect des besoins fondamentaux de l'animal, qu'ils soient physiologiques ou psychologiques, et dans l'importance d'offrir aux animaux un accès à l'extérieur à la belle saison. Des différences de point de vue apparaissent néanmoins : les éleveurs en étable entravée insistent sur le fait qu'elle favorise le contact entre l'homme et l'animal. Les éleveurs en stabulation libre comme les consommateurs estiment que l'animal ne doit pas être attaché sur une longue durée. Certains consommateurs estiment que le veau devrait être élevé avec sa mère et ses congénères alors que ce sujet n'est pas abordé par les éleveurs.

La nécessité d'une réglementation pour limiter les abus dans le traitement des animaux est exprimée tant par les éleveurs que par les consommateurs. Cependant le contenu de celles en vigueur est mal connu des uns comme des autres. Ils s'y intéressent relativement peu, sauf les éleveurs qui sont directement concernés par des réglementations spécifiques ou autour de la conditionnalité des aides. Les évolutions positives du métier d'éleveur de veaux peuvent être considérées comme un exemple intéressant d'effets induits par la mise en place de réglementations plus contraignantes en terme de bien-être animal.

Pour les éleveurs comme pour les consommateurs la segmentation du marché sur le bien-être animal ne paraît pas possible ni souhaitable. Pour les éleveurs bovins le bien-être animal fait partie intégrante de la conduite « normale » de leurs animaux, et pour les consommateurs il est implicitement assuré par les démarches qualité existantes, c'est un des éléments de la qualité du produit.

Développer le dialogue entre éleveurs et consommateurs permet d'améliorer la connaissance et la reconnaissance mutuelles pour d'un côté légitimer les éleveurs dans leur rôle et rassurer les consommateurs vis-à-vis de ce qu'ils mangent.

Baïchi L., 2005. Vivre avec animaux, Vivre des animaux. Approche ethnologique des relations sensibles entre les éleveurs français et leurs vaches laitières et aspect éthique de leur mise à mort, DEA sous la direction de Noëlie Vialles, EHESS, Paris

Baïchi L., 2007. Histoires des relations d'éleveurs français avec leurs vaches laitières. In Cahiers de l'OCHA n°12

Bèche J.M., 2007. Elevage européen et bien-être animal. Les pistes explorées par les éleveurs de bovins en France. Communication à la CNSAE. 20 et 21 septembre 2007

Bertin M., Kling-Eveillard F., Dockès A.C., 2006. Les éleveurs de bovins parlent du bien-être animal dans les démarches qualité. Institut de l'Elevage, collection Résultats, 46 pp.

Blanchet A., Gotman A., 1992. L'enquête et ses méthodes : l'entretien. Nathan Université, 128 pp

Bock B., van Leeuwen F., 2005. *Sociopolitical and market developments.* In Animal Welfare Concerns. Roex J and Meile M de. Welfare Quality report 1. Cardiff University

Boivin X, Le Neindre P, Boissy A, Lensink J, Trillat G, Veissier I., 2003. Eleveurs et grands herbivores : une relation à entretenir. INRA Prod. Anim., 2003, 16 (2), 101-115

Broom D.M., 1991. *Animal Welfare: concepts and measurement.* *Journal of Animal Science*, 69, 4167-4175

Brûlé A. et al., 2007. Evaluation du bien-être animal en élevage. Rapport ACTA/ICTA n° 04/09

Capdeville J., 2002. Bien-être des bovins et conditions de logement : comment évaluer le bien-être, les problèmes spécifiques à l'étable entravée en Agriculture biologique. Actes des Journées Techniques Elevage de l'ITAB

Conseil de l'Europe 2006. Bien-être animal. Regard Ethique. Conseil de l'Europe Editions

CSA / Cidil / FNPL, 2006. L'élevage et l'éleveur producteur de lait : image et évolution

Dawkins M.S., 1983. La souffrance animale ou étude de l'objectivité du bien-être animal. Editions du Point Vétérinaire, Maisons-Alfort

Dockès A.C., Kling F., 2005. Les éleveurs de bovins nous parlent de leur métier et de leurs animaux. Fourrages 184 (2005) 513-522

Dockès A.C., Kling F., 2007. Les représentations de l'animal et du bien-être animal par les éleveurs français. INRA Prod. Anim., 2007, 20 (1), 23-28

Farm Animal Welfare Council, 1992. *FAWC updates the five freedoms.* *Vet. Rec.*, 131, 357.

Ghiglione R., Matalon B., 1998. Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques. Armand Colin

Hemsworth P.H., 2003. *Human-animal interactions in livestock production Applied Animal behaviour Sciences* 81 (2003) 185-198

Kjaernes U., Miele M., Roex J., 2007. *Attitudes of Consumers, retailers and producers towards animal Welfare.* Cardiff University Eds.

European Commission, 2007. *Attitudes of consumers towards the welfare of farmed animals, Wave 2. Special Eurobarometer* 229 (2) Wave 64.4. TNS Opinion & Social

Jodelet D., 1989. Les représentations sociales. PUF

Lamine C., 2006. Mettre en parole les relations entre hommes et animaux d'élevage. Circulation des récits et mise en débats, ethnographiques.org, Numéro 9 – février 2006 [en ligne]

Larrère C., Larrère R., 1997. Le contrat domestique. Courrier de l'environnement, INRA n° 30

Lendrevie J., Lindon D., 1990. Le mercator, Dalloz

Mounier L., Marie M., Lensink B.J., 2007. Facteurs déterminants du bien-être des ruminants en élevage. INRA Prod. Anim., 20, 65-72

Poulain J.P., Tibère L., Dupuy A., 2007. *Consumers views about farm animal Welfare.* French Case study. Cardiff university

Te Velde H., Aarts N., Van Voerkum C., 2002. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* 15 : 203-219

Veissier I., Chambres P., 1999. L'Homme et l'Animal : un Débat de Société. Collection Mieux Comprendre. INRA Editions